



LYNDA TROUVÉ & STÉPHANE AUBERT

Candidats à l'élection du collège du Conseil
des maisons de vente

ÉLECTIONS DU 29 JUIN 2023
CIRCONSCRIPTION ÎLE-DE-FRANCE

LYNDA TROUVÉ, SUPPLÉANTE
Commissaire-priseur
Lynda Trouvé, Drouot

Habilitée à diriger les ventes aux enchères publiques depuis 2003, et désormais Commissaire de justice, Lynda Trouvé crée sa propre maison de ventes aux enchères il y a tout juste cinq ans et devient dans le même temps actionnaire de Drouot.

Animée autant par la passion que par la rigueur, elle conjugue à la fois ventes généralistes et ventes thématiques ciblées ; elle est reconnue comme la commissaire-priseur ayant initié les premières ventes aux enchères consacrées aux Arts du Vietnam en France.

STÉPHANE AUBERT, TITULAIRE
Commissaire-priseur
Associé, Artcurial

Commissaire-priseur depuis 2003, il participe à l'essor de la maison de ventes Artcurial aux côtés de Rémy Le Fur, Hervé Poulain et Francis Briest et crée notamment le département Inventaires et Collections.

Porte-parole de la maison pour la France, il en pilote le développement et assure la coordination des bureaux régionaux.

Membre actif du bureau du SYMEV depuis une dizaine d'années, il soutient activement la nouvelle organisation du futur Conseil des maisons de vente.

Lynda Trouvé
MAISON DE VENTES AUX ENCHÈRES

ARTCURIAL

Nos engagements

ACCOMPAGNER ET MODERNISER NOTRE PROFESSION

1. Assouplir les contraintes liées à la profession : CITES, ivoires, armes, ADAGP, droit de reproduction, TVA, importation et exportation
2. Défendre l'avenir de la profession : modernisation du métier, vente des meubles incorporels (droits d'auteur, brevets, licences)
3. Améliorer la coordination avec les autorités culturelles : mise en place d'une procédure motivée dans le cadre des réclamations notamment des documents d'archive
4. Développer de nouveaux marchés de ventes aux enchères

DÉFENDRE LES INTÉRÊTS DE NOTRE PROFESSION

1. Réaffirmer notre lien privilégié avec le monde notarial notamment dans le cadre des inventaires de succession
2. Défendre les intérêts des maisons de ventes françaises face aux multiples réformes
3. Protéger et développer le modèle français de vente aux enchères, gage de sécurité du marché, face à la concurrence des acteurs étrangers
4. Encadrer strictement le terme de « vente aux enchères »
5. Affirmer nos prérogatives dans le cadre de la nouvelle profession de commissaire de justice

ADAPTER LES MISSIONS DU CONSEIL DES MAISONS DE VENTE

1. Dynamiser et affirmer la parole des commissaires-priseurs auprès des pouvoirs publics et européens à travers le Conseil des maisons de vente
2. Aider à l'insertion des nouvelles structures et accompagner les maisons de ventes existantes (digital, comptable et juridique)
3. Professionnaliser la formation des futurs commissaires-priseurs, l'adapter aux futurs enjeux et assurer la formation continue des commissaires-priseurs
4. Rationaliser le budget du fonctionnement du Conseil des maisons de vente, veiller à sa transparence
5. Développer la médiation

« Dans la continuité de nos actions au sein du SYMEV, nous entendons accélérer la modernisation de notre profession, être à l'écoute de l'ensemble des maisons de vente et défendre activement les intérêts des commissaires-priseurs. »